

DOSSIER DE PRESSE

EN PREPARATION DE LA CONFERENCE DE PRESSE ORGANISEE SUR LE SITE DE LA PARETTE, 230 CHEMIN SAINT JEAN-DU-DESERT

LE MERCREDI 11 JUIN A 12 HEURES

Communiqué de presse	2
II. Une politique municipale de la race ?	3
Editorial de l'Association Rencontres Tsiganes par Alain FOUREST, Marseille le 4 juin 2014	
III. La préfecture refuse d'accorder un moratoire – 20 Minutes par Amandine Rancoule, créé le 3 juin 2014	5
IV. Lettre de Rencontres Tsiganes et du Secours Catholique Délégation Marseille à Monsieur le Préfet, Michel Cadot, le 20 mai 2014	7
V. La Parette: pour les Roms, deux poids mais une mesure – La Marseillaise par Myriam Guillaume, lundi 5 mai 2014	9
VI. Marseille : des Roms sur le chemin de l'école – La Provence par Luc Leroux, le 5 mai 2014	11
VII. Les évacuations forcées de Roms : un entêtement incompréhensible ! – L'Humanité par La Ligue des droits de l'Homme (LDH) et de l'European Roma Rights Center (ERRC), le 7 Avril 2014	14
VIII. Le gouvernement admet que les Roms sont en France pour longtemps - LE MONDE par Elise Vincent le 11 mars 2014	19
IX. Roms : la Ville perd face au préfet – Marsactu [News, Blog et Cityguide] par Jean-Marie Leforestier, le 5 mars 2014	21
X. Roms à Gardanne : « Nous sommes la mauvaise conscience des autres élus » - Mediapart par Louise Fessard, le 01 mars 2014	22
XI. La Ville veut obliger le préfet à expulser trois camps de Roms – Marsactu [News, Blog et Cityguide] par Benoît Gilles et Esther Griffe, le 13 février 2014	34

COMMUNIQUÉ

APPEL AUX CITOYENS

Aux Syndicalistes, Elus, Responsables Politiques et Associatifs,

Non au démantèlement du site de la Parette sans une solution pour chacun de ses habitants

Une fois de plus nous sommes ici à Marseille, et ailleurs en France, à la veille de nouvelles expulsions des familles Roms, de nationalités Roumaines, Bulgares, Kosovares, installées provisoirement sur des terrains délaissés, dans des bidonvilles, qui ne sont pas des lieux d'habitations décentes, privées d'eau, de sanitaires, de ramassage des ordures.

Nous apprenons l'**expulsion programmée au 17 juin, du site de la Parette** (Marseille XI^e), jetant à la rue, malgré quelques solutions envisagées, la majorité des quelques 400 femmes, hommes et enfants, confrontés à une nouvelle errance.

Au moment où l'Etat mandate la société ADOMA chargée de la résorption des bidonvilles, prenant la suite du travail engagé des mois durant par d'autres professionnels et bénévoles, ne peut-on pas imaginer plutôt un aménagement de ce site avec le concours de tous, de l'état, des collectivités territoriales, des associations et bien sûr des familles ?

JUSQU'OU LAISSERONS NOUS les familles de migrants être désignées comme boucs émissaires coupables de tout, et notamment de la crise sociale que nous vivons en France et en Europe ?

ALLONS NOUS instaurer « une politique de la race », faisant de ces personnes des êtres à part, privées de tous droits fondamentaux, droit à la dignité, droit à la vie, à l'éducation, à l'accès aux soins, à la mise à l'abri ... ?

NOUS REFUSONS cette politique de l'exclusion et du rejet de ces personnes.

NOUS DEMANDONS que la circulaire du 26 août 2012 soit réellement appliquée et que des alternatives soient construites avant tout démantèlement.

NOUS EN APPELONS à la conscience de chacun pour résister aux discours haineux, racistes et xénophobes qui se propagent et se banalisent en France et en Europe, pour affirmer les principes fondateurs de notre société : Liberté, égalité, fraternité.

**NOUS VOUS CONVIONS A UNE CONFERENCE DE PRESSE SUR LE
SITE DE LA PARETTE, 230 Chemin Saint Jean-du-Désert
LE MERCREDI 11 JUIN À 12 heures**

Signataires : CCFD Terre Solidaire, MRAP 13, LDH, Rencontres Tsiganes, Artriballes, L'école au Présent, La Pastorale des Migrants, EELV, PCF, La CIMADE, RESF 13, ENSEMBLE, NPA, Emmaus St Marcel, UJFP, PG... (associations, Partis, Syndicats)

II. Une politique municipale de la race ? Editorial de l'Association Rencontres Tsiganes¹

Par Alain FOUREST, Marseille le 4 juin 2014

C'est le sous-titre du livre qu'Eric Fassin et Aurélie Windels sont venus présenter à Marseille à l'initiative de Rencontres Tsiganes. Les auteurs ont pris le risque d'utiliser un terme qui est aujourd'hui banni. L'emploi du mot 'race' pour désigner une politique locale de stigmatisation et de rejet des Roms a le mérite d'éviter les euphémismes généralement employés pour désigner cette population d'exilés volontaires. La 'race' est un concept datant de la fin du XIXème siècle, fondé sur des supposées différenciations génétiques qui a été remis en cause par l'ensemble des scientifiques dans les années 1920 puis définitivement condamné par les défenseurs des droits de l'homme. Aujourd'hui, son emploi pour désigner tel ou tel groupe humain est juridiquement exclu en France et en Europe. Pourtant si le mot est banni du langage officiel, le concept qu'il désigne est encore partagé par nombre de nos concitoyens et pas seulement ceux qui se revendiquent d'extrême droite.

Dans son propos Eric FASSIN constate que, la manière dont sont traités les quelques milliers de familles de la communauté culturelle rom, relève d'une politique ségrégative qui se réfère au concept de 'race' tel que défini à l'origine. Ces personnes sont en effet majoritairement considérées comme incapables de s'intégrer à la société contemporaine en raison de leurs mœurs et de comportements considérés inacceptables pour la société d'accueil : nomadisme, délinquance, mendicité, exploitation des femmes et des enfants, absence d'hygiène, autant de caractères qui semblent récurrents de la part des membres de cette communauté. Si, pour partie, ces comportements, parfois constatés sont contraires aux 'bonnes mœurs', le fait d'en généraliser l'application à tout un groupe humain relève bien du racisme.

C'est pourtant l'essentiel des discours politiques régulièrement entendus depuis plusieurs années et officialisés à Grenoble par Nicolas Sarkozy en 2010 puis repris en 2012 par le Ministre de l'Intérieur Manuel Valls. Depuis quelque temps, le gouvernement tente de reporter la responsabilité de ce dossier encombrant sur les collectivités locales. Les élus locaux, de droite comme de gauche, à de rares exceptions, ont repris sans nuances et sans scrupules, les théories différentialistes pour ne pas dire racistes appliquées à ces populations jugées 'non intégrables'. La stratégie dite du 'chien crevé au fil de l'eau' qui n'offre d'autre

¹ Lien internet : <http://www.rencontrestsiganes.asso.fr/>

solution à ces exilés économiques que le bidonville et la débrouille est délibérée. Elle confirme aux électeurs de tout bord qu'il y a urgence à ce que ces 'gens-là' retournent dans leur pays .

Alors, que faire ?

Après réflexion collective sur l'utilisation d'une dénomination jugée stigmatisante il a été recommandé d'éviter d'employer le qualificatif 'Rom' pour nommer ces familles. Ce sont des familles étrangères européennes et le plus souvent de nationalité roumaine qui vivent dans des bidonvilles faute de conditions d'accueil plus humaines en effet. Cette circonlocution pas toujours convaincante et efficace a au moins le mérite de mettre en lumière les obstacles réels auxquels elles se heurtent pour accéder à une vie normale. Dénoncer ces conditions et faire valoir leurs droits de citoyens européens sans nier l'appartenance à telle ou telle culture, est une démarche prioritaire.

Il est tout aussi nécessaire de dénoncer et poursuivre sans relâche les propos à caractère raciste utilisés à l'encontre de ces familles. L'accès à la justice est parfois hasardeux mais il est indispensable de lutter contre une forme croissante de banalisation du discours à caractère explicitement raciste. L'antitsiganisme comme l'antisémitisme même combat !!!

III. La préfecture refuse d'accorder un moratoire – 20 Minutes²

Par Amandine Rancoule, créé le 03/06/2014 -- Mis à jour le 03/06/2014



La préfecture refuse d'accorder un moratoire *P.Magnien / 20 Minutes*

Roms Les associations demandent du temps pour reloger les familles

Il n'y aura pas de moratoire sur les expulsions dans les bidonvilles marseillais, selon la préfecture. Les associations d'aides aux familles roms l'avait demandé à la suite de la convention entre le gouvernement et la société Adoma, spécialisée dans le logement des plus démunis. « Cette mission a pour but d'aider à la résorption des bidonvilles, estime Jean-Paul Kopp, le président de Rencontres tsiganes et membre de RomEurope. Depuis plusieurs années, les familles vont de bidonvilles en bidonvilles au gré des expulsions : il faut arrêter de procéder ainsi et leur laisser du temps pour se reloger ». La population rom se porte à 1 200 ou 1 300 individus à Marseille compte la préfecture. Il y aurait 26 terrains où se sont formés des bidonvilles. « Depuis le début de l'année, il y a eu environ cinq expulsions, estime Caroline Godard, de l'association Rencontres tsiganes. En octobre, le plus grand bidonville de Marseille, à la Capelette (10e) a été rasé ». Aujourd'hui beaucoup de familles de la Capelette se sont réunies sur un terrain à Saint-Jean-du-Désert (12e). Les 400 personnes du

² Lien internet : <http://www.20minutes.fr/marseille/1391745-prefecture-refuse-accorder-moratoire>

campement vont être expulsées le 17 juin. Avec les associations, «nous avons identifié une douzaine de familles qui peuvent bénéficier d'un relogement mais le diagnostic est toujours en cours, assure Marie Lajus, la préfète déléguée à l'Egalité des chances. Pour chacun des camps, nous examinons les situations au cas par cas et nous menons un travail de préparation en amont». Au mois de juillet, le grand bidonville de Plombières (14e) et celui du chemin De Fontainieu (14e) devraient également être évacués.

IV. Lettre de Rencontres Tsiganes et du Secours Catholique Délégation Marseille à Monsieur le Préfet, Michel Cadot



Délégation de
Marseille

Marseille le 20 mai 2014

Monsieur Michel Cadot

Préfet de Région PACA

Objet : expulsion des bidonvilles à Marseille

Monsieur le Préfet,

Le 30 avril dernier, nous avons pris part, à la demande de la direction Départementale de la Cohésion Sociale, à une réunion au cours de laquelle ont été présentés les éléments de la mission que le gouvernement a confié à la société ADOMA concernant la résorption des bidonvilles. Pour mener à bien ce programme dans les meilleures conditions, la personne en charge de ce programme a insisté sur l'indispensable coopération des collectivités locales mais aussi des organismes et associations qui comme les nôtres, suivent depuis plusieurs années les familles concernées.

Nous considérons que les perspectives proposées par ADOMA sont à même de répondre, au moins partiellement, aux besoins de ces familles en leur offrant des conditions d'habitat plus dignes. Nous sommes disposés à apporter notre concours à ADOMA pour qu'enfin des solutions pérennes soient mises en œuvre et que ce programme permette d'éviter l'apparition de nouveaux bidonvilles à Marseille.

Au cours de cette même réunion nous avons été informé que le plus important des 'bidonvilles' de Marseille situé Chemin de Saint Jean du Désert, allait faire l'objet d'une expulsion par les forces de l'ordre à partir du 15 juin prochain. Il était alors demandé à ADOMA comme à nos associations de prévoir des solutions de relogement ou d'hébergement pour ces familles ou au moins pour une partie d'entre elles. La société

ADOMA, comme nous-mêmes, avons alors signalé que de tels délais n'étaient pas compatibles avec une recherche efficace de solutions adaptées même en urgence. Quelques jours plus tard une nouvelle réunion technique a en effet permis d'envisager des solutions pour seulement une dizaine de familles alors que, à ce jour, près de 400 personnes, dont de nombreux enfants, résident sur ce site.

Nous attirons donc votre attention sur les réels dangers que cette expulsion programmée fera courir à la majorité de ces familles qui n'auront d'autres choix que de se disperser à nouveau dans Marseille en multipliant ainsi les risques de conflits avec le voisinage. Nous considérons donc que maintenir quelques mois encore les familles sur ce terrain afin de permettre une approche réaliste de leur relogement constitue un moindre trouble à l'ordre public. Contrairement à certaines affirmations, les nuisances de voisinage sont réduites sinon inexistantes, les familles disposent de branchements à l'eau, les ordures ménagères sont ramassées, des enfants sont scolarisés, des locaux sommaires assurent un suivi social et médical, des toilettes sèches ont été installées par des architectes.

Nous vous demandons donc instamment de prendre en considération nos remarques et de surseoir à l'expulsion programmée dudit terrain. Nous vous demandons d'intervenir auprès du maire de Marseille et du président de Marseille Métropole, à l'origine de la procédure d'expulsion, afin qu'ils reportent leur décision et participent directement à la recherche de solutions concrètes dans le respect de la circulaire du 26 août 2012 et de la dignité des personnes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations

Jean Paul Kopp (Président de Rencontres tsiganes) - Christophe Lenfant (Délégué diocésain Secours catholique)

V. La Parette: pour les Roms, deux poids mais une mesure – La Marseillaise³

par Myriam Guillaume, lundi 5 mai 2014



Après une première condamnation en décembre 2013, le 15 mai sera le dernier répit pour ces familles qui vivent au rythme soutenu des expulsions. photo Patrick Di Domenico L'utilisation de l'article, la reproduction, la diffusion est interdite - LMRS - (c) Copyright Journal La Marseillaise

Expulsion du bidonville et de ses 400 occupants prévue au 15 juin*. A peine 15 familles seront relogées.

Comment ménager la chèvre et le chou. Le 21 mars, en visite sur le site de La Parette à Saint-Jean-du-Désert, la Direction départementale de la cohésion sociale affirme qu'il n'y aura « pas d'évacuation sur ce terrain ». Adoma est missionné par l'ex-ministre du logement Cécile Duflot pour travailler à l'insertion sociale des familles roms qui vivent sur ce bidonville. Le 22 avril, un communiqué de la Préfecture informe de l'évacuation « dans les prochaines semaines » de ce terrain ainsi que de celui des Arnavaux, « après diagnostic du groupe d'évaluation des installations illicites (G21)». Entre les deux décisions, une pression politique?

³ Lien internet : <http://www.lamarseillaise.fr/marseille/social/28478-pour-les-roms-deux-poids-mais-une-mesure>

Afin de s'expliquer de son manque de promptitude à agir, la Préfecture envoyait un communiqué le 22 avril dernier, faisant état des « modalités de gestion de campements illicites de populations roms ». En effet, un travail social est requis préalablement à toute expulsion, depuis la circulaire interministérielle du 26 août 2012. Mais devant l'impatience de quelques riverains relayée par les élus UMP Valérie Boyer ou Guy Tessier, dont la première a saisi le tribunal, la préfecture rassure: l'évacuation aura bien lieu, à La Parette comme aux Arnavaux.

A commencer par l'écrasement de près de 150 baraques à La Parette. Ainsi, on rase à nouveau le « plus gros bidonville de Marseille » qui s'est créé à la suite de l'évacuation le 21 octobre 2013 du site de La Capelette, alors le « plus gros bidonville de Marseille ». De même que 12 terrains ont été balayés en 2013. Et « les efforts se poursuivent en 2014 », précise le communiqué, avec « 5 campements évacués depuis le début de l'année ».

Pour autant, à La Parette, en décembre 2013, une cabane pour les ateliers de langue française pour les adultes inscrits à Pôle emploi ou en passe de l'être et de pré-scolarisation pour les enfants est construite par les familles avec Artriballes. Des toilettes sont mises en place. Le 10 mars 2014, un agent du service des eaux vient installer un robinet. Un travail de tri sélectif est engagé et le 26 mars les bennes de MPM sont remplies.

Le lendemain, la police distribue des OQTF (obligation à quitter le territoire français). De quoi s'interroger pour les associations sur la valeur de leur mission sur le terrain, la peur de servir de prétexte social. Ainsi les associatifs d'Artriballes, les animateurs de l'Addap 13, les équipes de Médecins du Monde et du Secours Populaire voient-ils tous leurs compteurs remis à zéro.

*article modifié le 09 mai. Erratum : expulsion prévue au 15 juin et non le 15 mai.

VI. Marseille : des Roms sur le chemin de l'école – La Provence⁴

Par Luc Leroux, le lundi 5 mai 2014

Jane Bouvier, une institutrice œuvre pour la scolarisation des enfants. Ils ne sont qu'une cinquantaine sur 500 recensés



Pour ces enfants, le chemin de l'école est semé d'embûches. Mais quand ils sont scolarisés et qu'ils s'accrochent, certains sont heureux d'y être et de pouvoir manger correctement à la cantine.

PHOTO THIERRY GARRO

Lorsqu'elle entre au bidonville du boulevard de Plombières, à côté du KFC, Jane Bouvier est assaillie par les enfants. Elle n'a pas assez de ses deux mains pour tenir celles des plus petits et caresser la joue des plus grands. Voilà deux ans que cette enseignante en maternelle à mi-temps travaille à la scolarisation des enfants Roms des bidonvilles de Marseille. Elle accompagne les parents dans les démarches pour l'inscription dans les services municipaux ou départementaux afin d'obtenir une carte de bus lorsque le collège est éloigné du bidonville ou du squat.

Elle maintient le contact entre les parents et les enseignants, prévient une maîtresse qu'un petit garçon ne sera pas en grande forme car un contrôle de police a eu lieu le matin à six

⁴ Lien internet : <http://www.laprovence.com/article/edition-marseille/2864682/des-roms-sur-le-chemin-de-lecole.html>

heures et que le gamin s'est retrouvé pieds nus dans la tourmente et l'angoisse. *"Les parents ont envie que les enfants aient un autre destin que le leur et comprennent bien que cela passe par l'école"*, explique Jane Bouvier révoltée par les conditions indignes dans lesquelles vivent ces familles. Dans la culture rom où l'enfant à la place du roi, il n'y a que pour l'inscription des plus petits à la maternelle que Jane rencontre parfois des refus. *"Difficile pour ces parents de se séparer toute la journée des enfants. On a vu des familles expulsées pendant que les enfants étaient à l'école et il a fallu quatre jours pour qu'ils se retrouvent."*

Comme tous les enfants, les enfants roms adorent l'école même si pour eux, tout est plus dur. Lorsqu'il pleut toute la nuit, tout est trempé. Et tous partagent l'angoisse permanente de leurs parents de l'expulsion. Jane est là pour les premières rencontres avec les directeurs des écoles, pour l'inscription à la cantine, bien souvent ce seul repas assuré de la journée pour les enfants. *"La seule différence de ces enfants avec les autres, témoigne Jane, c'est la pauvreté et la discrimination qui va avec."*

"Les enfants vivent des situations violentes"

Habitant dans une caravane mais venu voir ses cousins au bidonville de Plombières, Santiago, 9 ans, en témoigne avec ses mots. *"À l'école, il y en a qui sont gentils et d'autres très très méchants. Ils nous disent : Vous êtes des Roumains et tu fouilles dans les poubelles. Si je le dis à la maîtresse, Mohamed et Mourad, ils m'attrapent. Des fois, les filles leur demandent d'arrêter de nous embêter. Elles disent : 'il est comme nous, c'est un humain et si sa famille fouille dans les poubelles, c'est pas votre problème'"*. À cette discrimination enfantine sans pitié, Santiago oppose ses excellents résultats dans toutes les matières. Un 20 sur 20 en calcul contre un *"T'as pas de maison, t'es nul"*. Avec de tels résultats scolaires, le rêve de Santiago d'être un jour mécanicien a toutes les chances de se concrétiser. Le mérite est d'autant plus grand que sa famille s'est fait expulser une douzaine de fois déjà. Jane veille à tout comme trouver des chaussures pour l'école afin de remplacer les vilaines galoches des petites filles. Elle se réjouit de geste de solidarité.

À l'école du parc Bellevue, afin de payer le renouvellement des passeports roumains de trois enfants, la maîtresse a organisé une collecte qui a réuni 150 euros et permettra à aider les parents. Une cinquantaine d'enfants roms sont désormais scolarisés dans les écoles marseillaises souvent des quartiers les plus pauvres. C'est peu sur les cinq cents enfants scolarisables qui vivraient à Marseille. Et, témoigne Anne Delmotte, enseignante dans la classe des élèves primo-arrivants de l'école Révolution, *"ça se passe bien même si les enfants vivent des situations violentes"*.

L'autre jour, une fillette était perturbée car elle avait perdu son cahier à l'occasion d'une descente de police. *"Une fois qu'ils s'accrochent, raconte l'institutrice, ils sont contents d'être à l'école et se retrouvent dans un projet d'enfant avec d'autres enfants"*. Alors Jane parcourt les bidonvilles convaincue que *"l'école républicaine continue à bien faire son travail"*.

Une exposition pour les élèves

L'association "L'école au présent", qui travaille à l'accompagnement à la scolarisation des enfants les plus démunis, fait circuler dans les écoles et collèges une exposition intitulée "L'école en couleurs" sur "les freins et les enjeux de la scolarisation des enfants roms des bidonvilles". Huit panneaux en rappellent les enjeux, livrent les témoignages de familles, d'enfants et d'enseignants. En dépit de la Convention internationale des droits de l'enfant, seulement 10 % des enfants roms en âge d'être scolarisés le sont effectivement. Cette petite expo permet d'*"envisager la scolarisation des enfants roms comme un devoir républicain mais aussi comme une expérience collective enrichissante pour tous"*, selon Jane Bouvier, responsable de L'école au présent.

VII. Les évacuations forcées de Roms : un entêtement incompréhensible !

– L'Humanité⁵

Par La Ligue des droits de l'Homme (LDH) et de l'European Roma Rights Center (ERRC),
Lundi, 7 Avril 2014

1. Résumé

Les évacuations forcées : un entêtement incompréhensible !

Le 8 avril est la Journée internationale des Roms, et il aurait fallu la fêter dans la joie et la dignité. Mais les réalités restent tristes et indignes, car les évacuations forcées des Roms étrangers durant le premier trimestre 2014 ont perduré. On aurait pu imaginer un autre scénario, durant la période hivernale. Comme les années précédentes, les conditions de froid, de vent, de pluie ou de neige durant l'hiver n'infléchissent pas la politique de rejet du gouvernement. En effet, depuis le 1er janvier 2014, 3 428 personnes se sont fait évacuer de force de 36 lieux de vie, 2 904 par les autorités lors de 27 évacuations, et 524 suite à un incendie à 9 occasions.

Ces chiffres restent très élevés en période hivernale, tout comme lors des années précédentes, puisque nous avons recensé 3 007 personnes évacuées de force par les autorités de leurs lieux de vie au premier trimestre 2013, et 2 153 en 2012. Il y eut 22 évacuations forcées faisant suite à une assignation par les propriétaires des terrains ou des squats, devant les tribunaux, 3 faisant suite à un arrêté d'insalubrité ou de péril pris par la mairie ou le préfet, et un abandon des bidonvilles par les personnes elles-mêmes, sous la menace d'une évacuation forcée imminente. Il y eut une évacuation ne faisant suite à aucune décision de justice ni aucune autre décision légale (Champs-sur-Marne, le 21 mars 2014).

Aucun changement sensible n'est observé dans l'application de la circulaire du 26 août 2012. Les évacuations forcées ont continué pratiquement, partout sans solution alternative crédible de relogement ni d'accompagnement social. Les diagnostics, quand ils sont réalisés, restent faits de manière superficielle et ne servent généralement qu'à recenser les personnes en vue de leurs évacuations.

On déplore malheureusement le décès d'une enfant, lors d'un incendie dans un bidonville à Bobigny, le 12 février 2014.

Pendant cette période d'élections municipales, le climat est resté déplorable, les paroles extrémistes et les discours de haine ont continué.

⁵ Lien internet : <http://www.humanite.fr/les-evacuations-forcees-de-roms-un-entetement-incomprehensible-ldh-errc>

L'annonce, par la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, d'un plan pour l'« éradication des bidonvilles », avec Adoma comme opérateur, reste à concrétiser. Mais on peut s'interroger sur la faisabilité d'une telle démarche dans le contexte d'une politique menée d'autre part par le ministère de l'Intérieur et centrée sur les évacuations forcées devenues systématiques, comme le montrent les chiffres : c'est toujours la même politique de rejet qui est menée. Les bidonvilles sont reconstruits un peu plus loin, et les personnes s'y retrouvent de plus en plus précarisées.

Etant donné que le ministre de l'Intérieur est maintenant nommé Premier ministre, le plan d'éradication des bidonvilles ne va-t-il pas se traduire par une accélération de la systématisation de leurs évacuations ? Ce qui peut faire craindre le pire des scénarios.

Remarque :

Ce recensement est le fruit d'un travail commun entre la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et l'« European Roma Rights Centre » (ERRC). Sans avoir la prétention à l'exhaustivité de la situation étant donné le manque de données officielles disponibles, ce recensement voudrait cependant en être l'expression la plus objective possible.

2. Résultats observés

Durant le premier trimestre 2014, 3 428 personnes furent obligées de quitter leurs lieux de vie, dont 27 suite à une évacuation forcée par les autorités, et 9 suite à un incendie.

Les évacuations ont concerné 36 sites. Une solution partielle de relogement aurait été proposée dix-sept fois.

Il y eut 22 évacuations forcées faisant suite à une décision d'un tribunal, 3 faisant suite à un arrêté d'insalubrité ou de péril pris par la mairie ou le préfet, et un abandon des bidonvilles par les personnes elles-mêmes. Il y eut une évacuation sans décision de justice.

L'analyse des résultats montre que quatre régions de France ont été les principaux témoins d'évacuations forcées, totalisant 95 % des évacuations : Ile-de-France (73 %), Rhône-Alpes (16 %), Aquitaine (3 %) et Provence-Alpes-Côte-D'azur (3 %).

Les solutions de relogement restent dérisoires dans la pratique, même si, dans ce rapport, elles sont comptabilisées quand elles sont faites. Les propositions de relogement sont le plus souvent temporaires (deux à trois jours), dans des hébergements d'urgence, ou parfois plus durables pour certaines familles (un mois renouvelable, selon des critères mal définis), dans des hôtels du Samu social. Elles sont généralement éparpillées et éloignées des lieux de scolarisation des enfants, et elles ne sont adressées qu'à une partie de la population du lieu de vie. Aussi, les solutions de relogement sont le plus souvent offertes le jour même de l'évacuation : les personnes n'étant pas informées qu'elles pourraient être relogées pour quelques nuits, elles quittent leur lieu de vie avant l'arrivée des forces de l'ordre et des services de relogement. Il arrive fréquemment que les autorités envisagent de séparer les

familles en proposant des solutions d'hébergement d'urgence uniquement aux mères et aux plus jeunes enfants, laissant les pères et les autres enfants plus âgés à la rue. On continue à observer que les évacuations forcées s'accompagnent souvent d'une distribution d'obligation de quitter le territoire français (OQTF).

3. Evolutions par rapport aux périodes précédentes

Les tableaux suivants détaillent les différents nombres recensés et leurs évolutions.

Cette analyse montre que le nombre de personnes évacuées durant le premier trimestre de l'année 2014 reste à un niveau élevé, et que la trêve hivernale n'est absolument pas prise en compte malgré un fléchissement du nombre de personnes évacuées.

Note : Ces estimations n'incluent pas les éloignements du territoire suite à une décision administrative, ni les rapatriements par charter de l'Ofii (pour information, en dehors des rapatriements personnels, au moins 446 personnes rapatriées en groupe lors de quatre charters en 2013).

4. Harcèlements, rejets, mises en péril, menaces

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et ne donne que quelques exemples des faits de violence.

Durant le premier trimestre 2014 :

- durant l'incendie du bidonville des Coquetiers à Bobigny, le 12 février, on déplore le décès d'une enfant âgée de 8 ans ;
- suite à l'évacuation du bidonville de Wattignies, le 21 février ;
- une famille s'était réfugiée dans un autre bidonville, à Roncq. Le soir même, leur enfant âgée de 8 ans est fauchée accidentellement par une voiture à la sortie du bidonville. Elle est décédée sur les lieux ; une famille rom, réfugiée sur les trottoirs de la place de la République, à Paris, a été agressée à l'acide par un passant. On a appris lors de cette sordide découverte que les faits se répétaient depuis le mois d'août 2013 ;
- « Paul-Marie Coûteaux, tête de liste FN-Rassemblement bleu marine dans le 6e arrondissement de Paris pour les élections municipales, évoque dans une note de blog l'idée de « concentrer » les Roms « dans des camps » »[1] ;
- le commissaire européen des droits de l'Homme dénonce qu' « une autre forme grave d'abus policier est la violence envers les minorités, en particulier les Roms, et les migrants »[2], pointant plus particulièrement la Grèce et la France.

5. Résultats détaillés pour le 1er trimestre 2014

Annexe 1

1. Description des données prises en compte dans l'étude

L'étude a recensé la dénomination du lieu de vie, la commune, le nombre de personnes expulsées, les causes de l'évacuation forcée, le nombre d'obligations de quitter le territoire français (OQTF) distribuées (quand il est connu), la présence simultanée de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) avec les forces de l'ordre (quand il est signalé), les expulsions collectives du territoire, les propositions de relogement, les bases légales de l'évacuation (procédure d'expulsion initiée par le propriétaire du lieu de vie, ou arrêté pris par le maire ou le préfet) ainsi que les sources de l'information dans chacun des cas

Chaque évacuation ou expulsion est caractérisée de la manière la plus complète et seules les informations vérifiables obtenues de sources fiables, mentionnées ci-dessous, sont comptabilisées.

2. Définitions

Le vocabulaire doit être précisé : un terrain est évacué et une personne expulsée. En droit, on parle d'évacuation d'un terrain, d'un bâtiment lorsque la mesure vise le lieu, et d'expulsion lorsque la mesure vise la ou les personnes. D'autre part, le terme « lieu de vie » désigne l'endroit où vivent les personnes, cet endroit pouvant être un bidonville, un squat, un hangar désaffecté... ou une caravane en état ou non de marche. La dénomination du lieu de vie est celle de l'endroit mentionné dans la source, par exemple « le Hanul ». L'adresse est évidemment notée, quand c'est possible.

La commune est celle sur laquelle le lieu de vie existe. Les cas sont fréquents où le lieu de vie chevauche plusieurs communes, par exemple Noisy-le-Grand/Bry-sur-Marne. Ces cas prêtent souvent à confusion : plusieurs rapports d'apparence différente concernent en fait le même lieu de vie. Une attention particulière a été portée à ce point afin de garantir l'information.

La date est celle du jour où a eu lieu l'évacuation forcée.

Le nombre de personnes est celui mentionné dans la source.

L'expulsion forcée peut résulter d'un arrêté d'expulsion pour occupation illégale ou insalubrité du lieu de vie, ou un accident (incendie). Plusieurs causes peuvent se cumuler. Par exemple, à Massy (Essonne) en 2010, il y eut : distributions d'OQTF, incendie, arrêté d'expulsion, enfermement, retours ARH et retours forcés, et destruction de ce qui restait du lieu de vie par les autorités communales.

Quand des propositions de relogement sont mentionnées dans la source, elles figurent au tableau. Elles sont généralement partielles car, dans la majorité des cas, elles séparent les familles et sont destinées uniquement aux femmes accompagnées d'enfants en bas âge dans un hébergement d'urgence pour quelques jours. Pour cette raison, elles sont très souvent refusées par les personnes concernées.

L'origine des décisions justifiant les évacuations est comptabilisée. Elles peuvent être prises par un tribunal (d'instance, de grande instance, administratif, une cour d'appel), ou suite à un arrêté d'insalubrité ou de péril pris par une mairie ou un préfet. Le nombre de départs ne faisant pas suite à l'usage de la force est aussi recensé. Ces départs font généralement suite à un harcèlement et des menaces policières. La source est l'origine de l'information. Le même événement peut être décrit dans plusieurs sources. Chaque source est référencée. Seules les plus fiables et les plus précises ont été retenues : articles de presse et média, communiqués de presse, témoignages directs diffusés ou transmis par une ONG.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) et de l'European Roma Rights Center (ERRC)

- See more at: <http://www.humanite.fr/les-evacuations-forcees-de-roms-un-entetement-incomprehensible-ldh-errc#sthash.WwIguKlg.dpuf>

VIII. Le gouvernement admet que les Roms sont en France pour longtemps

- LE MONDE⁶

Par Elise Vincent le 11 mars 2014

Alors que les campements illicites de Roms sont devenus un sujet récurrent de crispations politiques, c'est dans une relative discrétion, lundi 10 mars, qu'une convention entre le gouvernement et la société d'économie mixte Adoma (ex-Sonacotra), spécialisée dans le logement des plus démunis, a été signée, afin d'aider à la résorption de ce qu'il est désormais convenu d'appeler des « bidonvilles ».

A deux semaines des élections municipales, ce changement n'est pas que sémantique. Il révèle une nouvelle approche. Alors que, sous Nicolas Sarkozy, les Roms étaient d'abord considérés comme des migrants en situation irrégulière à expulser s'ils n'étaient pas autonomes financièrement – soit une application stricte de la législation européenne en matière de séjour –, la gauche semble de plus en plus considérer qu'il y a moins un problème d'immigration à régler que de logement.

En signant ce nouveau partenariat pour trois ans avec Adoma, le gouvernement s'aligne sur une analyse défendue par le monde associatif : celle selon laquelle la proximité géographique entre la France, la Roumanie et la Bulgarie risque de maintenir longtemps des bidonvilles aux abords des grandes agglomérations. Une situation source de tensions multiples à laquelle il conviendrait mieux de mettre fin en relogant progressivement leurs occupants. D'autant que ceux-ci ne seraient pas plus de 20 000 en France, soit 3 000 à 4 000 familles.

METTRE À PROFIT LA VACANCE STRUCTURELLE DU PARC

La convention entre l'Etat et Adoma a un double objectif. D'un côté, il s'agit de mobiliser l'expertise de la société d'économie mixte afin qu'elle joue un rôle de coordinateur dans l'accompagnement social des Roms. De l'autre, il s'agit de mettre à profit la vacance structurelle du parc d'Adoma, de l'ordre de 1 000 logements sur 70 000, afin de reloger progressivement des familles volontaires pour intégrer des programmes d'insertion.

Le modèle en la matière vient de Lyon, avec le travail mené par l'association Forum Réfugiés depuis 2011, dans le cadre d'un programme appelé « Andatu ». Grâce à une bonne coordination avec les bailleurs sociaux, 400 Roms ont obtenu un titre de séjour, un logement, des cours de français et un accompagnement vers l'emploi.

⁶ Lien internet : http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/03/11/le-gouvernement-admet-que-les-roms-sont-en-france-pour-longtemps_4380833_3224.html

Le partenariat entre l'Etat et Adoma, piloté par le ministère du logement, s'inscrit, lui, dans le cadre d'une circulaire publiée en août 2012. Ce texte était censé mieux encadrer les évacuations et favoriser l'intégration des Roms. Mais un an après, Matignon admettait que son bilan était maigre.

UN SOUS-PRÉFET CHARGÉ DU SUIVI DES CAMPEMENTS ILLICITES

Principal problème invoqué par les acteurs de terrain : le manque de logements, surtout en Ile-de-France où se situent les deux tiers des Roms. Sous l'effet du droit opposable au logement et de la rénovation des quartiers sensibles, le nombre de personnes prioritaires au relogement a explosé et le parc social est saturé.

Quand une évacuation est programmée, l'Etat n'a souvent plus à proposer aux Roms – comme l'impose le code de l'action sociale – que quelques nuitées d'hôtel. Or ces hôtels sont souvent situés en lointaine banlieue, loin des transports, loin des écoles, et on ne peut y cuisiner. Beaucoup de Roms ont donc fini par préférer dormir dehors plutôt que de les accepter. Pour tenter de sortir de cette impasse, le gouvernement a, en plus d'Adoma, missionné depuis septembre 2013 un sous-préfet spécialement chargé du suivi des campements illicites à la préfecture d'Ile-de-France. Jérôme Normand doit notamment piloter les « diagnostics » créés par la circulaire d'août 2012, soit le recensement des personnes dans les campements avant évacuation, qui sert ensuite de base à toute l'offre de relogement et d'aide sociale.

M. Normand est par ailleurs engagé dans une évaluation de la quinzaine de villages d'insertion de la région. Ces villages fonctionnent relativement bien, mais sont très onéreux.

En Seine-Saint-Denis, pour 500 personnes réparties dans cinq villages, il a fallu plus de 5 millions d'euros. Le travail de M. Normand devrait donner lieu à des propositions d'ici à l'été.

UN FINANCEMENT HANDICAPANT

Toute la difficulté pour M. Normand comme pour Adoma, devrait être de faire adhérer à des programmes d'insertion un public très précarisé, concentré sur une vie au jour le jour. Même dans les villages d'insertion, le taux d'assiduité en cours des enfants ne dépasse pas 40 %. Et ce, alors que les parents s'engagent en principe à les scolariser en échange du logement.

Le gros handicap de toutes ces initiatives reste leur financement. L'enveloppe dont a bénéficié Adoma devra vite être rallongée sur des crédits d'urgence. Le budget affecté aux politiques d'intégration, qui sert notamment à financer les cours de français, est en baisse de 3 % en 2014, tandis que les enveloppes allouées aux préfets de régions le sont de 5,6 %. Reste le coeur du débat : les évacuations de campements illicites, auxquelles le gouvernement n'entend pas pour l'instant renoncer. En 2013, elles ont atteint le niveau record de 20 000, a dénoncé le collectif Romeurope dans son rapport annuel, le 5 mars.

IX. Roms : la Ville perd face au préfet – Marsactu [News, Blog et Cityguide]⁷

Par Jean-Marie Leforestier, le 5 mars 2014

Le préfet avait le droit de ne pas évacuer deux campements de Roms sur le terrain de Roquefavour à Saint-Antoine, propriété de la Ville de Marseille. C'est le sens de la décision rendue aujourd'hui par le tribunal administratif de Marseille. La justice a en effet débouté la Ville qui estimait que le représentant de l'État ne pouvait continuer de tolérer cette occupation alors même qu'une décision de justice en avait décidé l'expulsion et qu'il était de son ressort de faire intervenir la police.

"Des considérations impérieuses tenant à la sauvegarde de l'ordre public ou à la survenance de circonstances postérieures à la décision judiciaire d'expulsion telles que l'exécution de celle-ci serait susceptible d'attenter à la dignité de la personne humaine, peuvent légalement justifier, sans qu'il soit porté atteinte au principe de la séparation des pouvoirs, le refus de prêter le concours de la force publique", justifie le juge. En clair, le tribunal a fait passer le respect de la personne humaine avant la nécessité de faire appliquer les décisions d'expulsion. Cette décision est fidèle à l'esprit de la [circulaire interministérielle d'août 2012](#) qui disait pas d'expulsion sans relogement.

Lors d'une conférence de presse, Roland Blum et Valérie Boyer, tous deux adjoints au maire, [avaient fustigé](#) *"le laxisme de l'État"*. En réaction et par voie de communiqué, le préfet avait déclaré miser sur *"le travail social effectué depuis plusieurs semaines [qui] devrait permettre au propriétaire de reprendre possession de son site sans intervention de police"*.

⁷ Lien internet : <http://www.marsactu.fr/societe/roms-la-ville-perd-face-au-prefet-33397.html>

X. Roms à Gardanne :

« Nous sommes la mauvaise conscience des autres élus »

- Mediapart⁸

Par Louise Fessard, le 01 mars 2014

En septembre 2012, Roger Meï, maire (PCF) de Gardanne, a mis un terrain à disposition de douze familles roms, chassées de Marseille. Une initiative unique dans les Bouches-du-Rhône où, à l'approche des municipales, la plupart des élus se font discrets sur le sujet.

À une vingtaine de minutes à pied du centre-ville de Gardanne (20 785 habitants), ce sont des vêtements qui sèchent sur une clôture qui, les premiers, signalent la présence d'habitants au Puits Z, sur le carreau [d'un ancien puits de mine](#) des Charbonnages de France. Puis les enfants qui se ruent dans les bras des arrivants, le sourire aux lèvres. Chassés d'un trottoir marseillais à un autre pendant des années, une soixantaine de Roms ont fini par échouer à Gardanne en septembre 2012, après une vague d'expulsions de la métropole. Ils s'installent sur deux terrains, l'un privé, l'autre public.



Derrière

le terrain, la Sainte-Victoire et la centrale thermique de Gardanne © LF

⁸ Lien internet : <http://www.mediapart.fr/journal/france/010314/roms-gardanne-nous-sommes-la-mauvaise-conscience-des-autres-elus>

« *Nous avons réagi comme tout le monde, on leur a dit d'aller ailleurs* », raconte Roger Meï, 78 ans, maire PCF depuis 1977 et candidat à sa succession ([pour un... septième mandat](#)). « *Ce n'était pas gagné : le maire nous a d'abord envoyés balader, puis il a mesuré le côté dramatique de la situation* », dit Didier Bonnel, l'un des militants d'Attac à l'origine de la création du collectif Roms de Gardanne. Réunissant ses chefs de service, Roger Meï décide un lundi matin de mettre les familles, toutes roumaines, à l'abri, « *provisoirement* » au moins pour l'hiver. Il cite François Hollande qui, dans une lettre au collectif Romeurope en mars 2012, s'engageait : « *On ne peut pas continuer à accepter que des familles soient chassées d'un endroit sans solution.* »

Un an et demi plus tard, les tentes ont été remplacées par des caravanes et des mobile homes fournis par Emmaus et la fondation Abbé Pierre. On compte même une caravane taguée, rescapée de « Yes we camp », ce [campement alternatif](#) installé à L'Estaque, le temps de Marseille capitale européenne de la culture. Le terrain a été raccordé au réseau EDF et au canal de Provence qui alimente deux points d'eau (non potable). Sans sanitaires, l'ensemble tient plus du bidonville que du village d'insertion. Les femmes font la vaisselle et la lessive à l'eau froide, et pour les toilettes, direction les broussailles alentour. Après une expérience malheureuse de W.-C. chimiques, la ville a fait un devis pour une fosse septique : « *70 000 euros, nous n'avons pas les moyens* », balaie George Félouzis, directeur du centre communal d'action sociale (CCAS).



Bianca, 15 ans, maman d'une petite fille, est arrivée il y a deux ans en France. © LF

Mais s'en tenir là serait ignorer la forte mobilisation des services municipaux, des services publics et du collectif Roms de Gardanne. Difficile de se rendre au Puits Z sans croiser un ou

plusieurs intervenants : cours de français pour les adultes, alphabétisation, aide aux devoirs, atelier couture, prévention médicale, protection maternelle et infantile, etc. Une assistante sociale a été embauchée à temps plein par le CCAS et un gardien est présent à mi-temps sur le site. Les familles recensées (79 personnes) ont signé [une charte](#) en 2013 : interdiction de faire brûler autre chose que du bois, de mendier, d'accueillir d'autres personnes. Les parents se sont surtout engagés à scolariser les enfants, répartis dans plusieurs écoles pour ne pas créer de « classe ghetto ».

Les débuts n'ont pas été faciles. « *Les parents ne voulaient pas amener leurs enfants au ramassage scolaire, car ils avaient la trouille de ne pas les retrouver le soir*, dit Christine Verihac, membre du CCFD et coprésidente du collectif Roms de Gardanne. *Nous avons réalisé que des choses qui nous paraissaient normales leur faisaient une peur bleue, à eux qui ont vécu dans la rue pendant des années.* » « *Tous les matins, l'éducation nationale nous faxe l'état de présence des enfants* », explique Georges Felouzis, directeur du centre communal d'action sociale. « *Il n'y a pas de Leonarda ici : s'ils ne vont pas à l'école, ça barde* », tonne Roger Meï.

Dans cette ancienne cité minière qui s'est agrandie au fil des vagues d'immigration, l'ancien instituteur sait que l'intégration « *passera par les enfants* ». Lui-même [petit-fils d'un grand-père venu de Toscane](#) pour travailler sur les chantiers navals de La Ciotat, Roger Meï explique son père n'a pas pu aller à l'école « *parce qu'à l'époque, on n'obligeait pas les petits Italiens à s'y rendre* », regrette-t-il.



Maria,

28 ans, est passée par les squats de Lyon puis les trottoirs marseillais. © LF

« C'est une étape intermédiaire intéressante : si au moins on stabilise les familles, cela permet un travail des services sociaux, de scolariser les enfants, etc., résume Caroline Godard, membre de l'association Rencontres tsiganes. Et pour les avoir suivies à Marseille, les familles n'ont plus du tout la même tête ! » Arrivée en France avec son mari en 2006, Maria, 28 ans, parle parfaitement français. La rançon de cinq ans passés à faire la manche sur le Vieux-Port près de l'Hôtel de ville de Marseille.

« Pour mettre du gasoil, faire les commissions pour les enfants, il faut gagner 20-25 euros par jour, décrit-elle. Nous n'avions pas le camion pour les ferrailles, on dormait dans une tente Quechua à La Rose (13^e arrondissement), puis près du marché aux puces (3^e arrondissement), on redescendait en bus au Vieux-Port le matin. Tous les jours, je mettais 5 ou 10 euros de côté pour le camion. Sans camion, on ne peut rien faire. On l'a acheté il y a trois ans. » La jeune femme a appelé son petit dernier, né le 23 décembre 2013, Christian, comme le chef de la police municipale de Gardanne, Christian Huc, qui passe tous les jours au Puits Z. « C'est quelqu'un de la famille pour nous, sourit-elle. Il nous a aidés, il est arrivé avec l'eau et des couches. On n'oublie pas ça. On s'attendait à être expulsés, on ne croyait jamais qu'on allait pouvoir s'installer là ! »

Après ces années de galère et de harcèlement policier, Maria est déjà soulagée de pouvoir se poser avec son mari Nicolai et ses quatre enfants, tous nés en France : « Pour le dernier, la vie est facile, mais pas pour mes trois filles nées à l'Hôpital Nord et à Conception, quand j'étais dans la rue. C'est très dur, la rue. J'ai plein de choses dans la tête », dit-elle pudiquement. Si elle prend le temps de nous raconter un peu de sa vie, dans sa coquette caravane, c'est « pour les autres qui sont toujours dans la rue à Marseille ».

« Le cheval de bataille est vraiment le boulot »



De l'ancien puits, ne restent que le chevalement et le bâtiment électrique. © LF

Les Roms du Puits Z vivent du ferrailage, de « gâches » (travail au noir), complétés par les paniers hebdomadaires des Restos du cœur. À gauche du campement, les camionnettes déversent leur livraison quotidienne de vieilles machines à laver, cadres de lit, pneus, caddies, et autres carcasses récupérées sur les trottoirs ou dans les décharges. « Ça a l'air un peu spartiate mais, dans ce désordre, c'est très organisé, remarque Bachir, le gardien. Je veille à l'hygiène et à ce qu'ils ne stockent pas les métaux n'importe où. »

Les hommes se cotisent pour acheter le fourgon, puis ils récupèrent les carcasses, les décortiquent, le cuivre d'un côté, la ferraille de l'autre, et revendent à une société de ferrailage. « 100 euros la tonne de fer, si c'est du cuivre un peu plus. En tout, autour de 250 euros ou 300 euros par mois », indiquait Christian Huc [dans un reportage de Rue 89](#). Quelques rares familles, arrivées il y a plus de dix ans en France, bénéficient également d'allocations familiales. « À l'époque, elles y avaient le droit et la CAF ne les a pas coupées », explique Isabelle Pavloff, assistance sociale du CCAS.

Avec [la fin depuis le 1^{er} janvier 2014 du régime transitoire](#) qui restreignait l'accès des Roumains et des Bulgares à l'emploi, l'objectif est désormais l'insertion professionnelle. « Nous n'avons pas envie qu'ils restent au Puits Z ad vitam æternam, dit Christine Verihac. Il faut quand même être honnête, c'est un bidonville. Le cheval de bataille est vraiment le boulot, qui leur conférerait un statut moins précaire, surtout dans le contexte incertain des municipales. »

Rien que l'inscription au Pôle emploi ouvre un droit au séjour de six mois. Augustin, 27 ans et cinq enfants, fait partie des premiers du Puits Z à s'être rendu mi-janvier à l'agence de Marseille. « J'avais déjà essayé en 2012, ce n'était pas possible, mais ils avaient gardé mon nom, c'était plus facile », sourit le jeune homme. « Les Roumains de Marseille qui sont allés s'inscrire au Pôle emploi Saint-Charles ont eu un bon accueil, ils ont pu s'enregistrer avec leur numéro d'Aide médicale d'État, confirme une fonctionnaire, sous couvert d'anonymat. Mais ce n'est pas le cas dans toutes les agences du département. Certaines disent ne pas avoir reçu les nouvelles directives. » Et encore faut-il que les CCAS acceptent, comme à Gardanne, de fournir une adresse de domiciliation aux Roumains installés sur leur commune.

Arrivé à Marseille en 2000, Augustin travaille déjà « au noir » dans la mécanique auto. « Je me suis fait attraper deux fois par la police, j'ai expliqué les enfants et tout, et ils m'ont relâché », dit le jeune père de famille. Isabelle Pavloff, assistante sociale, ne se fait pas trop de souci pour Augustin et sa famille. « Les hommes qui sont en France depuis longtemps sont ceux qui ont le plus de ressources, explique la jeune femme. Ils parlent français, ont déjà fait quelques contrats, certains ont été scolarisés au collège. On va trouver des chantiers d'insertion pour eux. » Ce sera plus compliqué pour les familles arrivées plus récemment, pauvres parmi les pauvres. Car au sein même du Puits Z, tout le monde ne part pas sur un pied d'égalité.



Réunion

emploi après la levée des restrictions pour les Roumains et les Bulgares. © LF

Ce mardi 21 janvier 2014, deux éducatrices de la Maison d'accueil d'information et d'orientation de Gardanne ont organisé une réunion emploi dans le hangar du Puits Z. « *Un premier essai pour savoir quels sont leurs attentes et leurs projets* », précise Julie, éducatrice spécialisée. Dans un petit local aménagé par les bénévoles, un adolescent de 16 ans assure la traduction. Moyenne d'âge 20 ans, sept hommes, trois femmes, ambiance très joviale. Que savent-ils faire ? Que veulent-ils faire ? Emploi ou formation ? Connaissent-ils Pôle emploi ? Quel est leur niveau de français ? D'anglais ? « *Yes, yes, English people ! On parle aussi espagnol* », s'amuse l'un d'eux, passé par l'Irlande. Au milieu des rires, un autre prétend devenir « *mécanicien des femmes* » (comprenez gynécologue), ou « *ministre* » à la mairie de Gardanne.

Un jeune homme de 16 ans s'est arrêté à la 4^e, un autre de 20 ans avait débuté un CAP de plomberie à Marseille. Les hommes veulent travailler dans « *les poubelles* », la mécanique, la maçonnerie, la restauration, les travaux agricoles, ou encore comme chauffeur pour l'un qui a le permis B international. Les rares femmes présentes parlent elles... de ménage. « *C'est compliqué : elles sont restreintes à la sphère domestique et sans beaucoup de contact avec le monde extérieur* », constate Isabelle Pavloff. Le cas d'une adolescente de 13 ans, arrivée sur le Puits Z à l'automne 2013 et « *mariée* » dans la foulée, a d'ailleurs été signalé aux autorités.

Rumeurs



LF

À Gardanne, où 26 % des électeurs ont voté Marine Le Pen lors de l'élection présidentielle de 2012, l'installation des Roumains a reçu un accueil plus que mitigé. Mi-décembre 2013, lors d'un bilan sur la zone de sécurité prioritaire créée en août 2012 pour lutter contre les cambriolages, Franck Gobillard, le commandant de la brigade de gendarmerie d'Aix-en-Provence, a assuré que les Roms « *n'agissent pas en pays gardannais* » et que « *la situation est calme* ». Malgré ces dénégations, les rumeurs vont bon train. « *Ça n'a pas été facile, tout le monde était contre : rendez-vous compte, ils ont mangé les 40 canards du plan d'eau !* » ironise Roger Meï. Il y a eu les canards passés à la casserole, de même que le chameau blanc d'un cirque, le traditionnel « *Ils volent des enfants* » ainsi que la piscine « *construite aux frais de la mairie* » ou encore les caddies de nourriture payés par le maire. A contrario, certains habitants déposent régulièrement des vêtements et des jouets à l'entrée du terrain et le collectif Roms de Gardanne compte plus de 100 adhérents bénévoles recrutant jusqu'à Aix-en-Provence.

Les femmes se risquent encore peu jusqu'au centre-ville, sauf les jours de marché ou pour aller à l'église le dimanche matin. « *Il suffit que deux femmes roms aient une attitude désagréable un jour de marché, en demandant des denrées de façon agressive, pour retourner toute une partie de la population contre eux* », remarque Georges Férouzis. Pour tenter de faire taire les critiques, Roger Meï assure que l'accueil des familles roms, budgété à 160 000 euros jusqu'en juin 2014, ne coûte pas un sou aux Gardannais. L'État a mis la main à la poche, à hauteur de 83 666 euros, le département des Bouches-du-Rhône pour 35 000 euros. La région ainsi que le Fonds social européen devraient compléter le tour de table dans les prochaines semaines.

Pour expliquer son geste, Roger Meï aime citer Jean Jaurès, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ainsi que les évangiles. Mais l'humanisme n'empêche pas la *realpolitik* : « *On a fait preuve de cœur mais aussi d'intelligence, car les familles présentes empêchent les autres de venir sur la commune* », dit-il. Quand 70 Roms supplémentaires, chassés de Marseille, ont débarqué sur le Puits Z en octobre 2012, le maire n'a pas hésité à les expulser, après avoir dû couper l'électricité sur le terrain pour des raisons de sécurité. « *Depuis les Roms de Gardanne disent aux autres de ne pas venir mettre la pagaille sur la commune* », se félicite Christian Huc.



Lors des réunions en sous-préfecture d'Aix-en-Provence, le directeur de la police municipale constate que ses homologues sont tous « *empêtrés dans des référés qui ne font que déplacer les Roms d'un côté à l'autre de la route* ». Avec une facture parfois très salée : à Aix-en-Provence, l'évacuation de quatre camps en 2012 a coûté plus d'un demi-million d'euros en frais de justice et de nettoyage à la ville et à la communauté du pays d'Aix, selon [La Provence](#). Contactée, la mairie d'Aix-en-Provence a émis des doutes sur ces chiffres, sans en fournir de plus probants.

En juillet 2013, trois hommes du Puits Z ont été condamnés pour un vol de câbles dans un transformateur ERDF de Gardanne. Christian Huc a immédiatement demandé aux deux familles concernées de quitter le terrain.

Mais ce n'est pas suffisant aux yeux de Jean-Brice Garella, tête de liste PS à Gardanne. L'entrepreneur est opposé au principe du « *camp* » qualifié d'« *échec* » et qu'il compte fermer s'il est élu en mars 2014. « *Les personnes n'ont pas bougé d'un iota depuis deux ans, il y a une fréquentation aléatoire de l'école. Tout est géré dans la plus grande opacité, directement par le cabinet du maire* », critique Jean-Brice Garella, qui axe sa campagne sur l'insécurité.

« *On sait qu'il y a sur le terrain des personnes qui ont un casier judiciaire ou ont été arrêtées à de multiples reprises, affirme l'entrepreneur. Il s'agit d'une population typée serbo-croate, avec des blousons en cuir et un regard plus agressif. Eux chargent les métaux, chapardés par*

les Roms, et vont les vendre dans le Jura à des ferrailleurs. Cette partie qui organise le trafic, on doit l'exclure. » Quand on lui demande d'où il tient ces informations, notamment sur les casiers judiciaires confidentiels, Jean-Brice Garella dit s'être rendu sur le terrain et lire la presse. Le tri n'est pas fini : *« Il y a encore une partie qui ne veut pas s'adapter aux principes républicains et qui doit partir. »* Restent *« ceux prêts à s'intégrer et à changer leur mode de vie »*. Soit tout au plus *« 5 à 7 familles, estime Jean-Brice Garella, pour lesquelles il faut trouver des solutions au cas par cas »*. Le candidat PS cite notamment des HLM disponibles dans la commune, ce qui *« les empêcherait de continuer les trafics »*. *« Le PS a fait une déclaration dans le journal municipal que le FN n'aurait pas reniée »*, fustige Roger Meï.

A Marseille, « intégrer 1000 Roms » sur le mandat



De

l'ancien puits, ne restent que le chevalement et le bâtiment électrique. © LF

La municipalité et les associations espèrent que d'autres communes leur emboîteront le pas. *« Si tout le monde faisait un petit effort, il n'y aurait plus de problème rom en France, plaide Didier Bonnel. Nous avons accueilli par le passé des afflux de populations immigrées bien plus importants ! »* Mais dans la région, la démarche de Gardanne fait exception, même chez les élus de gauche. *« Nous sommes leur mauvaise conscience »*, sourit Roger Meï. Fin 2012, le collectif Roms de Gardanne a envoyé une lettre aux maires alentour. *« Sans réponse ou alors à côté de la plaque du type "Nous avons déjà un terrain pour les gens du voyage" »*, dit Didier Bonnel. *« Tout le monde s'intéresse à Gardanne... en espérant que cela ne leur arrive pas, les maires ont peur de devoir se positionner pour ou contre »*, commente une fonctionnaire.

Plusieurs villes de gauche se seraient pourtant penchées sur le pari du Puits Z. En catimini. *« Certains candidats réfléchissent à faire la même chose après les municipales, mais ils ne vont*

pas l'afficher sur les programmes, affirme Georges Félouzis. Ce n'est pas très porteur électoralement ! » Candidat PS à la mairie de Marseille, Patrick Mennucci est l'un des rares dans les Bouches-du-Rhône à afficher la couleur. Plutôt qu'un terrain comme à Gardanne, s'il est élu en mars 2014, le député préférerait « *stabiliser les familles avec du logement diffus sur toute la ville, comme ce que fait déjà la fondation Abbé Pierre* ». « *Il y a beaucoup de fonds de l'Union européenne qui ne sont actuellement pas utilisés par la ville de Marseille* », souligne le maire de secteur des 1^{er} et 7^e arrondissements.

Reste à savoir comment le candidat à la mairie centrale composera avec ses candidats têtes de liste PS aux mairies de secteurs. Plusieurs d'entre eux ([Christophe Masse](#) dans les 11^e et 12^e arrondissements, [Garo Hovsepian](#) dans les 13^e et 14^e arrondissements, [Samia Ghali](#) dans les 15^e et 16^e arrondissements) n'ont jamais caché leur hostilité à l'installation de Roms sur leur territoire. « *Les maires de secteur n'ont pas l'autorité pour refuser*, assure Patrick Mennucci. *D'ailleurs, les maires de secteur de gauche ont toujours dit "OK mais sur toute la ville".* »

Au sein de la droite marseillaise, seul l'adjoint à l'exclusion de Jean-Claude Gaudin, Michel Bourgat (UMP), qui ne se représentera pas aux prochaines municipales, salue l'initiative gardannaise. « *Même s'il n'est pas du même bord, Roger Mei a eu le courage de réaliser une forme de ce que j'aurais voulu faire à Marseille*, souligne le médecin. *Les expulsions actuelles consistent à déplacer la poussière, car les familles vont s'installer sur le trottoir d'à côté dans les mêmes conditions indignes.* » En 2009, son projet d'installer quelques familles roms dans une ancienne caserne de gendarmerie du 15^e arrondissement s'était heurté à l'opposition de plusieurs élus locaux PS, dont la maire de secteur et sénatrice Samia Ghali.

« *On voulait faire une plateforme de transit pour accueillir les gens expulsés des squats et faire un travail médico-social*, se souvient Michel Bourgat. *Tout était bouclé avec la préfecture des Bouches-du-Rhône. Mme Ghali est allée voir Jean-Claude Gaudin au Sénat et a fait capoter le projet. Même chose avec Garo Hovsepian, ça a été l'horreur quand j'ai voulu [placer quatre familles sur un terrain militaire](#) dans les 13^e/14^e.* » « *Il faut être pragmatique*, lance l'adjoint au maire. *Il y a 20 000 Roms en France dont moins de 2 000 dans les Bouches-du-Rhône et de 1 500 à Marseille. Ce n'est rien ! Comment fait-on pour gérer une population aussi faible ?* »

Lire aussi

- [L'Union européenne s'ouvre aux travailleurs roumains et bulgares](#)

Par [Carine Fouteau](#)

- [A Marseille, les expulsions systématiques de Roms attisent les tensions avec la population](#)

Par [Louise Fessard](#)

- [A Marseille, des Roms passés des squats à la rue](#)

Par [Louise Fessard](#)

- [Des riverains organisent l'évacuation sauvage d'un camp de Roms à Marseille](#)

Par [La rédaction de Mediapart](#)

- [Un maire en Essonne barricade les Roms pour mieux les faire fuir](#)

Par [Carine Fouteau](#)

Un discours en rupture totale avec celui du candidat UMP Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille depuis 1995. « *La mise à disposition d'un terrain ne règle rien et peut avoir comme effet pervers d'attirer d'autres Roms* », tranche Yves Moraine, l'un de ses porte-parole. Avant de rappeler qu'« *à Marseille, nous avons mis quinze ans à éradiquer les bidonvilles, il y en avait encore en 1995* ». La solution du candidat UMP à la mairie de Marseille ? « *Il faut que les Roms ne viennent plus, ils ne peuvent pas s'intégrer* », répond Yves Moraine. Et pour les familles présentes depuis des années dans la Ville et dont les enfants sont nés en France ? « *Ceux qui sont présents, légalement puisque la Roumanie fait partie de l'UE, cela ne leur donne pas le droit d'occuper le sol de façon illégale.* »

À Aix-en-Provence, Édouard Baldo, le candidat PS issu de la primaire, veut lui aussi rompre avec le cycle des expulsions qui « *ne servent à rien* ». « *Ce qu'a fait la commune de Gardanne est courageux et organisé, ça me convient tout à fait* », indique-t-il. Et concrètement ? L'avocat veut créer une nouvelle zone d'accueil, à la fois pour les gens du voyage et les Roms, car « *celle existante ne remplit plus les normes* ». L'emplacement reste flou – « *à Cabriès peut-être* ». « *Il faut créer un environnement social qui permette de scolariser les enfants et de travailler avec les familles roms, pour celles qui veulent rester* », dit-il. Une mission dévolue au centre communal d'action social, qui, selon l'avocat, ne joue actuellement pas du tout son rôle.

À Martigues, le maire (PCF) Gaby Charroux s'est, lui, retrouvé devant le fait accompli. Depuis mai 2013, cinq familles roms (42 personnes) squattent une villa appartenant à la Dreal (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), située sur le tracé du futur contournement autoroutier menant à la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer. Comme à Gardanne, un collectif de soutien s'est aussitôt créé. « *Nous avons travaillé sur la salubrité, en faisant changer tout le système électrique et ramoner les cheminées* », explique Frédéric Grimaud, enseignant à Martigues et membre du collectif Roms. Le 17 décembre 2013, le juge des référés a autorisé la Dreal à les expulser.

Le maire de Martigues, qui nie avoir incité la Dreal à agir en justice, dit avoir obtenu que l'expulsion soit différée « *au moins jusqu'à la fin de la scolarisation des enfants en juin 2014* ». À la tête d'une liste de rassemblement (Front de gauche, PS et écolos), son discours est ambigu. Gaby Charroux constate que les Roms « *n'embêtent personne* », mais estime que la

Ville remplit déjà ses obligations « *au-delà de ce qui est demandé* » avec « *près de 30 % de logements sociaux* » et « *un lieu d'accueil pour les gitans depuis trente ans* ». N'empêche, « *certain ont vite vu l'intérêt d'une main-d'œuvre au noir, corvéable à merci*, constate le maire. *Au bout d'une semaine les camions des entreprises du bâtiment sont venus les chercher devant la maison...* »

XI. La Ville veut obliger le préfet à expulser trois camps de Roms – Marsactu [News, Blog et Cityguide]⁹

Par Benoît Gilles et Esther Griffe, le 13 février 2014

Branlebas de combat à la mairie. La Ville va attaquer le préfet devant le tribunal administratif pour l'obliger à prêter le concours de la police pour expulser trois camps de Roms. Valérie Boyer et Roland Blum mettent en avant la mise en danger d'autrui pour justifier leur action. Et pas les municipales.



Tout ceci n'a absolument rien à voir avec une élection en cours : ce jeudi, la députée Valérie Boyer et le premier adjoint Roland Blum ont convoqué la presse pour faire état d'une procédure que la Ville s'apprête à lancer pour *"demander au préfet de faire son travail"* et démanteler les camps de Roms.

⁹ Lien internet : <http://www.marsactu.fr/societe/la-ville-veut-obliger-le-prefet-a-expulser-trois-camps-de-roms-33028.html>

Sur les 1000 Roms répartis en 15 camps que le premier adjoint identifie sur la ville, les élus se sont saisis de *"trois particuliers"* : le terrain de la Parette, propriété de la communauté urbaine, qui accueille plusieurs centaines de Roms à Saint-Jean-du-Désert. Le deuxième terrain se trouve en surplomb des voies ferrées et de l'autoroute A55, chemin de la Madrague-Ville. Il est propriété de Réseau Ferré de France. Le dernier appartient à la Ville elle-même, avenue de Roquefavour.

Faire payer l'État "pour chaque jour sans expulsion"

Dans ces trois cas, les adjoints candidats pointent le *"laxisme de l'Etat et du préfet qui met en danger la vie des Roms qui stationnent à cet endroit"*. Ils reprochent au représentant de l'Etat de tarder à requérir le concours de la force publique alors que la justice a décidé l'expulsion. *"Ce qui est choquant, c'est de rendre inopérante une décision de justice et de mettre en danger les riverains dans leur mode de vie"*, insiste Valérie Boyer qui n'y va pas par quatre chemins : *"Marseille a mis des années à faire disparaître les bidonvilles et les voilà qui reviennent pour des gens qui ne savent pas vivre comme nous"*.

Pour l'obliger à agir, la Ville s'apprête donc à saisir le tribunal administratif dans le cadre de plusieurs procédures en référé pour abus de pouvoir concernant *"la décision implicite du préfet"* et en référé suspensif pour l'obliger à faire appliquer les procédures d'expulsion. *"Nous demandons au tribunal à ce que l'Etat soit soumis à une astreinte journalière pour chaque jour qui passe sans expulsion"*.

Outre les arguments sur la mise en danger des Roms eux-mêmes, cette question de la différence supposée des modes de vie est un coin qu'ils enfoncent à grands coups de phrases chocs. *"Il s'agit d'une population qui a un mode de vie qui n'est pas assimilable au nôtre. Cela pose un problème d'intégration. Il y a incompatibilité de leur mode de vie avec la société française"*. Des déclarations [qu'elle partage du reste avec Christophe Masse](#), son concurrent socialiste dans le 11/12. A cette litanie, Valérie Boyer ajoute les comportements illégaux et inciviques qu'elle attribue aux Roms : prostitution, mendicité et travail des enfants, traite d'êtres humains. En ne requérant pas le recours immédiat à la force publique, le préfet se ferait complice de ces délits.

Trêve hivernale

Ces assignations en référés semblent *"juridiquement impossibles"* pour l'avocat Dany Cohen qui insiste sur plusieurs prérequis. *"Il faut que les personnes qui portent le recours justifient des préjudices subis. Et il me semble que des candidats aux élections municipales ne remplissent pas ces conditions"*. En bref et dans ce cas, le juge ne peut pas obliger le préfet à demander le recours à la force publique pour une expulsion. Même si celle-ci a été validée par le tribunal administratif, ce qui est le cas pour les trois terrains.

Si ces trois sites échappent pour l'instant à l'application des jugements du tribunal administratif, c'est que la préfecture a décrété une trêve hivernale, estimant qu'il n'y avait

pas d'urgence à mettre à la rue des centaines de personnes et d'enfants par cette saison. Le camp de la Madrague-Ville, lui, a été concerné par un arrêté de sûreté, *"mais les risques annoncés ont été éliminés"*, explique Caroline Godard, de l'association Rencontres Tsiganes. Et si l'expulsion aura bien lieu, la préfète déléguée à l'égalité des chances Marie Lajus a indiqué qu'elle ne se ferait pas sans solution de relogement.

Enquêtes sociales "dilatoires" ?

Les deux élus expliquent l'inaction de la préfecture par l'obligation qui lui est faite de diligenter une enquête sociale avant de faire procéder à l'expulsion par la police. Cette procédure découle de la circulaire Carlotti d'août 2012. Il s'agit là pour eux d'une manoeuvre *"dilatoire"*. *"Du travail social ? Mais cela veut dire quoi quand des enfants mendient aux feux rouges ? Quand des femmes se prostituent sur les aires d'autoroute ?"*, s'énerve Valérie Boyer.

L'un et l'autre disent ne pas être au courant des conclusions du travail social engagé par la préfète pour l'égalité des chances, Marie Lajus et les associations de terrain. La responsable de l'association Rencontres Tsiganes Caroline Godard s'étonne : *"Ce n'est pas une enquête publique. Ils n'ont pas à être informés de ces diagnostics sociaux. C'est un travail qui est rendu à la direction de la cohésion sociale"*.

Quant à insérer durablement ces citoyens européens qui ont désormais le droit de résider et travailler en France, pour Roland Blum, c'est très clair : *"Ce n'est pas à la Ville de Marseille de régler cela alors ces gens posent un problème d'intégration dans leur propre pays depuis des siècles"*.

"Ils font du cinéma"

Pour Jean-Paul Kopp, président de Rencontres Tsiganes (par ailleurs militant socialiste), *"ils font de la politique politicienne"* à quelques semaines des municipales. *"Nous faisons régulièrement des réunions en préfectures et à chaque fois, Michel Bourgat est présent pour représenter la mairie. Pas une fois il ne s'est opposé à ces décisions. Même pour la dernière réunion, le 24 janvier, où le cas de la Parette a été évoqué. Ils font du cinéma"*.

En marge d'une conférence de presse à la Capelette, où s'[était constitué le plus grand camp de Marseille](#), le candidat Mennucci a dénoncé *"l'absence de politique"* de la mairie dans ce dossier. Il veut mettre à profit les aides européennes pour stabiliser cette population : *"Sauf à penser qu'on peut mettre des barbelés autour de Marseille, il faut que chaque mairie de secteur prenne sa part de responsabilités car on ne peut pas se décharger sur les 13e, 14e et 15e arrondissements"*.

Mais dans cette volonté d'intégration au cas par cas, il a réduit ses ambitions par rapport à la campagne des primaires, où il proposait d'intégrer 1000 Roms à Marseille. *"J'avais fixé un chiffre et puis on a eu des discussions. Le programme est le fruit d'un travail à plusieurs."*

L'idée est de tendre vers 1000 mais on part de moins que zéro..." Il semble que Christophe Masse et Samia Ghali soient passés par là...

Actualisation le 14 février à 16h : dans [un communiqué](#), la préfecture précise notamment que l'expulsion du camp de la Madrague-Ville est programmée le 21 février. *"Le travail social effectué depuis plusieurs semaines devrait permettre au propriétaire de reprendre possession de son site sans intervention de police".*